

## L'écologie, une cause associative par nature

LE MONDE | 19.10.2015 à 14h48



Glacier du Solheimajökull (Islande), le 16 octobre, où s'est rendu le président François Hollande. La glace y a reculé de plus de 1 km depuis que les relevés annuels ont commencé en 1931. POOL / REUTERS

**Par Yvon Bec et Olivier Aimont**

Contrairement à d'autres thématiques historiquement portées par les associations, celle de la défense de l'environnement n'a émergé qu'au tournant des années 1960, avec des mouvements de protection de la nature et d'éducation à l'environnement. Leur action a été déterminante pour sensibiliser, informer les citoyens et alerter les pouvoirs publics. Créé au début des années 1970, ancré sur les territoires, le réseau des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), regroupant 80 associations, a noué des partenariats fructueux et favorisé la prise de conscience. Mais, face à l'impératif écologique, de nouveaux résultats sont attendus.

Articuler environnement et social

Aussi le secteur associatif a mesuré que ce domaine devait être appréhendé de façon systémique. L'Union nationale des CPIE propose d'articuler environnement et social, économique et gouvernance (les quatre piliers du développement durable). Des initiatives foisonnent au sein de nos associations, comme de la société civile en général : circularité, agroécologie,...